

14 ° Corps d'Armée
Commandement Supérieur
De la Défense
Place de Lyon

Secret
Plan XVII

Plan de Mobilisation De la Place de Lyon

Etabli en date du 1 Avril 1914
Rapport Spécial de la Commission de Défense

Fascicule H

Télégraphie _ Pigeons

PLAN DE MOBILISATION
DE LA PLACE DE LYON
Etabli à la date du 1° Avril 1914.
RAPPORT SPECIAL DE LA COMMISSION DE DEFENSE
FASCICULE H

TELEGRAPHIE – PIGEONS

NOTA. Si des difficultés imprévues surgissaient au moment de la mobilisation, l'autorité militaire locale directement chargée de l'exécution devrait les résoudre elle-même et n'en référer à l'autorité centrale que s'il était absolument impossible de faire autrement.

Cette prescription est motivée par la raison impérieuse de ne pas multiplier les correspondances par la poste ou la voie télégraphique à un moment où ces services seront très chargés. (Dépêche ministérielle du 1° juin 1893 N° 2215-Mobilisation)

COMMUNICATIONS OPTIQUES

1°- COMMUNICATIONS EXISTANTES DES LE TEMPS DE PAIX AVEC L'EXTERIEUR.

Un poste optique est établi au fort du Mont-Verdun. Il peut communiquer d'une part avec le poste du fort St-Eynard ou le poste du Moucherotte à Grenoble et d'autre part avec le poste de Pierre-sur-Haute dans le Forez qui est relié télégraphiquement à Clermont-Ferrand.

La lumière employée est la lumière oxyacétylénique pour les trois directions : St-Eynard, Moucherotte, Pierre-sur-Haute.

Le projet d'un poste à l'épreuve à construire au MT-VERDUN a été soumis le 30 juin 1897 au Ministre qui a ajourné le travail à une date indéterminée par dépêches des 9 Mars 1900 et 30 Janvier 1905. Outre les 2 créneaux dirigés sur le fort de ST-EYNARD et sur PIERRE-SUR_HAUTE le projet en comporte un 3° dirigé sur le fort ST-IRENEE (appareil de 0.24) d'où l'on peut communiquer optiquement avec les forts de la Place, mais aucun de ceux-ci n'a de poste. Par dépêche N° 3469-2/4 du 6 Février 1912, le Ministre a prescrit de porter aux états sommaires de prévision de la place de Lyon, le renforcement du poste optique du MONT-VERDUN.

Actuellement, le poste du Mt-Verdun est installé dans un bâtiment du temps de paix au saillant S.O. . Les communications avec le St-Eynard ou le Moucherotte et avec Pierre-sur Haute se font au moyen d'appareils de 0.6 (2 appareils dont 1 en réserve) fonctionnant à la lumière oxyacétylénique. Les tubes d'oxygène comprimé et les appareils nécessaires sont fournis par l'Etablissement Central du matériel de guerre du Génie ; la carbure de Calcium est acheté sur place. Les 6 appareils de 0.24 approvisionnés dans la Place ne sont pas mis en service en temps de paix.

Réseau Optique

Emplacement Des Postes	Postes avec lesquels ils communiquent	Nombre et nature des Appareils de Transmission			Distances Kilométriques	Lieu de Dépôt du Matériel	Observations
		En Place	En réserve	Percevoir guerre			
Postes du temps de Paix							
Fort du MT Verdun	Fort St Eynard (b) Ou Moucherotte (Grenoble)	1 (4 60)			103	Fort du MT Verdun	b) Poste à desservir dès le début de la mobilisation (4 télégraphistes)
Fort du MT Verdun	Pierre Haute (a) (Cl Ferrand)		1 (4 60)		78	Fort du MT Verdun	a) Le poste ne sera desservi que sur ordre du Ministre (2 Télégraphistes) Tableau 2 annexé à la DM N° 1817 du 9 octobre 1909.

**ETAT DU MATERIEL DE TELEGRAPHIE OPTIQUE
AFFECTE A LA DEFENSE DE LA PLACE**

Désignation Des Objets	Matériel existant				Totaux	Matériel de complément			Provenance des objets à recevoir à la mobilisation	Observations
	Mise en place	En réserve pour compléter le réseau en temps de guerre	En réserve pour installation de lignes à postes éventuels	En réserve comme rechanges		A acquérir sur place en temps de guerre	A recevoir au moment de la mobilisation	Totaux		
2° Partie Télégraphie Optique										
Appareils Optiques										
Appareils à lentilles de 0.6 démontables	1	1 a)			2					a) au Mont- Verdun
Moteur à pétrole lourd Mle 1897	1				1					
Dynamo	1				1					Le matériel pour l'éclairage à la lumière oxyacétylénique est au complet
Horloges	1				1					
Lampes électriques	1	1			2					
Ampèremètre	1				1					
Vol mètre	1				1					
Rhéostat	1				1					
Tableau de distribution	1				1					
Chariot de lampes	1	1 a)			2					
Appareils à lentilles 0.24			5 b)	1 a)						b)à la caserne Lamotte

Appareils accessoires (Assortiments)

Divers objets-accessoires-matières consommables (a)

Ce matériel est détaillé aux pages 46 à 59 de l'instruction sur la télégraphie optique – Fascicule II du 22 Mars 1899.

Il existe au poste optique du Mont-Verdun un approvisionnement de matériel destiné à l'emploi de l'acétylène. Ce matériel comprend :

- 1° Un matériel pour l'ensemble du poste.
- 2° Un matériel spécial pour l'appareil desservant la direction de Pierre-sur-Haute
- 3° Un matériel spécial pour l'appareil desservant la direction du Saint Eynard

Ce matériel est détaillé à la page II de la notice du 15 Juin 1900 sur l'emploi de l'acétylène dans les postes optiques.

2° COMMUNICATIONS DES OUVRAGES AVEC LA PLACE ET ENTRE EUX.

a) Communications existantes dès le temps de paix. _ NEANT.

b) Communications à établir à la mobilisation.

La ligne optique Mont-Verdun _ Saint Irenée (appareils de 24 emmagasinés, l'un au Mont-Verdun, l'autre au Fort Lamothe sera mise en service sur l'ordre du gouverneur. Il n'existe pas de poste à l'épreuve.

Les autres appareils de 24 emmagasinés au Fort Lamothe ne seront mis en service que sur ordre ultérieur, dans le secteur d'attaque, lorsque celui-ci aura été déterminé et qu'on aura à craindre les interruptions des lignes télégraphiques électriques. Il n'existe aucun poste, ni du temps de paix, ni du temps de guerre.

3° PERSONNEL APPELE A METTRE EN ŒUVRE CES COMMUNICATIONS.

Le poste du Mont-Verdun est à la mobilisation desservi par 6 sapeurs télégraphistes pris dans le détachement du groupe chargé du service télégraphique de la Place.

TELEGRAPHIE

RESEAUX ELECTRIQUES _ LYON est relié directement par fils aériens ou souterrains avec PARIS et la plupart des grandes villes de France.

Les fils de l'administration des Postes et télégraphe et d'autres fils particuliers relient encore Lyon avec un grand nombre de localités comprises dans l'intérieur du Camp retranché ; ou l'on trouvera la nomenclature dans un des tableaux ci-après.

Réseau électrique du Commandement

Nota. On a inscrit d'abord les postes du temps de paix et à la suite ceux à installer en temps de guerre par ordre d'urgence.

Emplacement des postes	Postes avec lesquels ils communiquent directement par le réseau du Cdt	Nb et nature des appareils de transmission				Longueur des lignes		Lieu de dépôt	
		Mis en place	En réserve	A acquérir sur place	Aériennes (M)	Souterraines	De postes	De lignes	
Postes du temps de Paix									
Central militaire	Central civil	Tg	Tp	Tg	Tp				
Caserne Bissuel	Tous les postes militaires	4	3					2530	
Quartier Général	Central militaire		1				1035		
Fort St Foy	Fort St Irénée	1	1				1835		
	Central militaire						1847	1000	
Fort St Irénée	Fort St Foy	1	1				1600		
	Fort de Loyasse						2315		
Fort de Loyasse	Fort St Irénée	1	1				2315		
Fort de la Duchère	Central militaire	1	1				6402	1000	
Ft de Montessuy	x°	1					2670	5709	
Ft de Champillard	x°	1	1				8170	2216	
Ft Côte Lorette	x°	1	1				5736	2216	
Ft du Bruissin	x°	1	1				8969		
Ft de Chapoly	x°	1					11000		
Ft du Paillet	x°	1					9745	3180	
Ft du Mont-Verdun	x°	1					15100		
Ft de Vancia	x°	1					11605		
Ft de Meyzieu	x°	1					20000		
Ft de Genas	x°	1					19000		
Ft de St Priest	x°	1					17000		
Ft de Bron	x°	1					10400		
Ft de Corbas	x°	1					9140		
Ft de Feyzin ²	x°	1					2350	2298	
Camp de Sathonay	x°						6525	3815	
Cdt Artillerie Bichat	x°	1	1					1002	
Central civil	x°	1					2539		
Ft de Montcorin	x°	1	1						
Postes à installer en temps de guerre									
Batterie de la Fréta	Central militaire			1			8890	3180	
Gendarmerie Oullins				1			1850	2216	

Tableau des constitutions des réseaux télégraphiques non desservis par le personnel de la télégraphie militaire.

Postes têtes de lignes	Postes des réseaux reliés	Nb et nature des appareils	Observations
Artillerie			
Commandement de l'Artillerie	Parc de l'Artillerie de la Mouche	Téléphone	
	Bureau d'Artillerie de Lamotte	x°	
	X° de St Irénée	x°	
Parc de l'Artillerie de la Mouche	Atelier de construction Mouche	x°	
Central militaire	Magasin à mélinite Venissieux	Télégraphe + Téléphone	
	Magasin caserne St Fons	Téléphone	
Fort du Mont-Verdun	Batterie des Carrières	x°	Lignes à construire à la mobilisation
	Batterie du Marcel	x°	
	Batterie du Montou	x°	
Fort de Vancia	Batterie de Sathonay	x°	
	Batterie de Sermonaz	x°	
Fort de Bron	Batterie de Lessignas	x°	
	Batterie de Parilly	x°	
Génie			
	Bureaux et magasins de la chefferie	Téléphone	
Intendance			
Hôtel de l'Intendance	Manutention de St Marie des chaînes	Téléphone	
	Parc aux fourrages de la Part Dieu	x°	
	Magasins de Villeurbanne	x°	Par la manutention
	Poste central des pompiers	x°	Par le parc à fourrages
Réseau du Casernement			
Central du Casernement	Caluire Etat Major	Téléphone	Lignes existantes
	Direction Artillerie	x°	
	Arsenal de Perrache	x°	
	Hôtel de l'Intendance	x°	
	Bureau central Recrutement	x°	
	Caserne Serin	x°	
	Caserne Part-Dieu	x°	
	Caserne Lamotte	x°	
	Caserne de la Vitriolerie	x°	
	Hôpital Villemanzy	x°	
	Hôpital Desgenettes	x°	
	Magasin caserne St Fons	x°	
Magasin de Venissieux	x°		
Caserne de la Part - Dieu	Caserne de la Doua	Télégraphe + Téléphone	
Bureau central de recrutement	Annexe de St Just	Téléphone	
	Annexe de l'île Barbe	x°	
Central Casernement	Bureau de la Place	Téléphone	Lignes projetées par PV de conférence du 16 Mars 1909
	Chefferie du Génie	x°	
	Ecole du Service de Santé	x°	
	Caserne de Villeurbanne	x°	
	Caserne de la Mouche	x°	

	Caserne de l'Arsenal	x°	
	Caserne de St Jean	x°	

Réseaux Civils

Nota. On inscrira d'abord les renseignements relatifs au réseau de l'administration des postes et télégraphes puis ceux des réseaux civils particuliers

Postes tête de ligne	Postes reliés directement	Nb et nature transmission	Lignes à maintenir	Lignes à utiliser	Lignes à supprimer	Observations
Administration des Postes et Télégraphes						
Central civil	Fontaines		1			
	Sathonay		1			
	Caluire		1			
	Meyzieu		1			
	Villeurbanne		1			
	Irigny		1			
	Vourles		1			
	St Genis Laval		1			
	Brignais		1			
	La Mulatière		1			
	Ste Foy		1			
	Chaponost		1			
	Tassin		1			
	Charbonnières		1			
	Ecully		1			
	St Cyr		1			
	Limonest		1			
Chasselay		1				
St Rambert		1				
St Germain Mont d'Or	L'arbresle				1	
Bureau Central	Le réseau téléphonique		1			
Chemins de fer						
Les Gares de Lyon	Gare de Couzon		1			
	*° de Collonges		1			
	*° de St Fons		1			
	*° de Feyzin		1			
	*° de Miribel		1			
	*° Les Echets		1			
	*° St André Courcy		1			
	*° de St Priest		1			
	*° de Vernaison		1			
	*° la Tour Salvagny		1			
	*° Craponne		1			
	*° Décines		1			
	*° Pusignan		1			
	*° Rochetaillé		1			
Service de la Navigation de la Saône						
Bureau Navigation quai Milsitt 25	Barrage de Couzon		1			
Observations Météorologiques						
Bureaux de Lyon Palais St Pierre	Station du Parc		1			
	*° de Cote Lorette		1			
	*° du Mont Verdun		1			

Etat du Matériel Télégraphique affecté à la défense de la Place

Désignation des Objets	Matériel existant				Observations
	En réserve pour compléter le réseau du temps de guerre	En réserve pour l'installation de lignes et postes éventuels	En réserve comme rechanges	Totaux	
Partie Télégraphie Electrique					
Unités Collectives					
Lots de materiel télégraphique pour les besoins d'un siège		2		2	
Unités détaillées (Matériel de poste)					
Eléments complets pour pile de Forteresse Leclanché N° 1			12	12	
de Forteresse Leclanché N° 2			8	8	
Paratonnerres à pointes avec boîte en ébonite	2*		4	6	* Pour la batterie de la Fréta et Gendarmerie de Oullins
Pile de Forteresse de 12 éléments N°2	2*		4	6	
Postes télégraphe de Forteresse sans appel	2*			2	
Sonneries à tambour et à moyenne résistance			9	9	
Postes poreux garnis pour piles de forteresse Leclanché N°2			20	20	
Boutons de zing pour piles de forteresse Leclanché N° 2			20	20	
Bouteilles d'encre oléique			9	9	
Bouteilles d'huile			3	3	
Armoires étagères	24			24	
Chaises	84			84	
Tables	32			32	
Planches à bagages avec consoles sans armatures	57			57	
Armoires à 2 vantaux	1			1	
Casiers pour registres	23			23	
Casiers pour tables bureaux	3			3	
Unités détaillées (Matériel de lignes et de construction)					
Fil de fer recuit et galvanise 1 mm de diamètre	18800		2000	20800	
Fil de fer recuit et galvanise 4 mm de diamètre	26072		6378	32450	
Tirefonds en fer	841			841	
Bobines pour câble léger			1	1	
Brouettes à dérouler les câbles			2	2	
Isolateurs en porcelaine	479		78	557	
Jointts métalliques pour câbles	141		2	143	
Poteaux télégraphiques	325			325	
Serre lames			23	23	
Câble Léger			500	500	

Voitures				
Voitures postes		2		2

PERSONNEL

A la mobilisation, le service télégraphique de la Place sera assuré par un détachement de sapeurs télégraphistes ayant la composition suivante :

1 Officier Supérieur

1 Capitaine

1 Lieutenant

4 Sous-officiers

65 Caporaux ou Sapeurs

Date d'arrivée dans la Place2° jour.

INSTALLATIONS RADIOGRAPHIQUES ET SERVICES QU'ELLES ASSURENT

Au titre du Département de la Guerre _ Néant

Au titre civil _ Deux installations pour réception de signaux de la Tour Eiffel sont autorisés dans l'étendue du Camp retranché à savoir :

A Lyon, - Eglise de Fourvière, pour la Faculté Catholique de Lyon ;

A St Genis Laval, à l'observatoire, pour l'université de Lyon.

PIGEONS VOYAGEURS – RESSOURCES

ANIMAUX. Il n'existe dans la place de Lyon qu'un colombier éventuel au château du fort Lamothe, comportant 4 locaux d'habitation aménagés pour l'internement de 200 pigeons.

Les correspondances se font entièrement par pigeons civils. Tous les pigeons à réquisitionner par les soins de la Direction de Lyon proviendront de la Fédération Colombophile de Lyon, dont le siège est actuellement, café Serance, rue Voltaire N°17. Le tableau ci-dessous indique le nombre et les ressources des sociétés qui font partie de la Fédération à la date du 1° octobre 1913.

Sociétés Colombophiles	Clermont Angouleme (Ouest)	Nuits/Raviere Tonnerre Melun (Nord)	Grenoble Marseille	Divers
Estafette-Union	12	296	130	55
Hirondelle	9	51	35	8
Messenger fidèle	16	152	59	52
Patrie	22	121	101	32
Totaux	59	620	325	147

La réquisition est prévue en tous détails ; réunion de la commission, son transport dans tous les colombiers qui figurent au plan de réquisition, numérotage, marquage, mise en panier, ect.....

PERSONNEL. 7 hommes des services auxiliaires ou de la réserve sont affectés au colombier en temps de guerre comme gardiens ils arrivent le 2^ojour de la mobilisation et sont mis en subsistance dans l'un des corps d'Infanterie de la caserne Lamothe (Actuellement le 99^o)

Les gardiens du colombier seront chargés avec l'aide d'un photographe civil, Mr Mathelin, 38 quai Gailleton, de l'exécution et de la lecture des dépêches réduites. Ce service se fera au Colombier militaire du fort Lamothe dans un local N° 57, pouvant servir de laboratoire sous la surveillance d'un officier désigné par le Commandant du Génie et sous sa responsabilité.

Un assortiment de matériels de laboratoire et 9 assortiments de produits chimiques pour reproduction des dépêches sont en dépôt au colombier militaire de Lamothe.

Les colombiers civils soumis à la réquisition seront visités trois fois par jour.

Tout pigeon rentrant porteur d'une dépêche sera porté au Directeur du service.(Commandant du Génie) Les dépêches seront portées au Chef d'Etat-Major de la Défense.

EMPLACEMENT DES STATIONS ET COMMUNICATIONS QU'ELLES ASSURENT

Désignation des places et de leur signe distinctifs	Points avec lesquels les places doivent être reliées en cas de mobilisation			
	Doit pouvoir envoyer des dépêches à :	Nb de pigeons à recevoir	Doit pouvoir recevoir des dépêches à :	Nb de pigeons à envoyer
Réseau de 2^o Urgence				
LYON J.	Clermont-Ferrand	100	Clermont-Ferrand	100
	Grenoble	100	Grenoble	100

COLOMBIERS CIVILS A SUPPRIMER EN TEMPS DE GUERRE

La liste des colombiers appartenant à des étrangers est tenue à jour. Ils seront fermés dès le premier jour de la mobilisation avec tous les autres colombiers civils non compris au plan de réquisition et les ouvertures seront murés ou bouchées. Les oiseaux qui y seront trouvés seront détruits ; une surveillance régulière sera ensuite exercée sur les colombiers et leurs propriétaires.

Lyon le 1 avril 1914

Le Général Commandant Supérieur de la Défense